

## Extrait du PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR

\_\_\_\_\_

## Réunion du 26 novembre 2019

\_\_\_\_\_

**Président** MM. Gérard CASSEGRAIN

<u>Présents</u>: MM. Patrick CHAUVIN – Patrick BERCELET - Eric COLLINET - Bertrand GAUDRILLER – Michel HELYE – Eric MODE - René MOLLE - Eric VIGIER – Pascal ROTON.- Dominique PERQUIN - Laurent MARANDEL - Jean François VINANDY.

**Excusés**: Mmes Christine DEMESSENCE - Delphine AUBIN - MM Philippe BETBEZE - Jean-Marc OUDIN - Lionel PARSZISZ-

Assistent: MM Bruno BESTEL – Guy MARCY – Bernard CUREL – Jean Philippe LEFEVRE.

\_\_\_\_\_\_

## Concerne : Paiement d'indemnité aux officiels convoqués à l'Espace Réparation

Le Président,

Signale que de nombreux officiels (arbitres et délégués) ne souhaitent plus honorer les convocations qu'ils reçoivent de l'Espace Réparation au motif qu'ils ne sont pas indemnisés.

Les Membres du Comité Directeur décident, après débat, que dorénavant les officiels (arbitres et délégués) qui se déplaceront en qualité de victimes et de témoins seront indemnisés par le District. Ce montant sera mis alors au débit du club fautif qui aura été avisé préalablement qu'un dossier a été transmis à l'Espace Réparation.

Le Secrétaire Général

Le Président

Michel HELYE

**Gérard CASSEGRAIN**